



**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
est convoqué le:**

Mardi 17 mars 2020 à 19 h 45*

à la Salle du Conseil général, à Colombier

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière séance
3. Demande de crédit pour le renouvellement et l'extension de la STEP
4. Rapport du Comité concernant l'examen des comptes 2019
5. Informations du Comité
6. Divers

*La séance de la **Commission financière** aura lieu le même jour à **19 h 15**, dans la même salle (*liste des membres en fin de rapport*).

AU NOM DU COMITE

Distribution :

- 21 Membres du Conseil intercommunal
- 7 Membres du Comité
- 7 Administrations communales
- 1 Chef de station
- 1 SENE
- 4 Presse

Procès-verbal du CONSEIL INTERCOMMUNAL de la STEP La Saunerie du 23 octobre 2019

Date et heure : mardi, 23 octobre 2019, 19h45
Lieu : Salle du Conseil général à Colombier
Président : R. Ronchi
Présent-es : J.-D. Böhm, P.-A. Cachelin, G. Di Giusto, J. Hosner, P.-Y. Jeannin, A. Lazeyras, Th. Perret, L. Perrin, M.O. Schürch, D. Sigg, E. Stutz, J. Villat
Excusé-es : C. Cuanillon, J.-Ph. Junod, M. Lanthemann, J.-P. Leuenberger, G. Linder, N. Mühlethaler, A. Rapin,
Absent-es : J.-J. Wenger
Comité : P. Bourquin, C. Bavaud, Y. Bussy, A. Doigo, P. Quinche, M. Rossi
Service technique : D. Fahrni
Administration : C. Fahrni

Ordre du jour :

1. Appel
 2. Procès-verbal de la dernière séance
 3. Modification du règlement sur les finances (suppression du degré d'autofinancement)
 4. Rapport du Comité à l'appui du Budget 2020
 5. Divers
-

1.Appel

Le président ouvre la séance et confirme l'ordre du jour qui est adopté sans changements. Il procède à l'appel des présences :

Conseil intercommunal : 13 présents, 7 excusés, 1 absent

2.Procès-verbal de la dernière séance

Le PV du 26 mars 2019 est accepté sans remarques.

3.Modification du règlement sur les finances (suppression du degré d'autofinancement)

P. Bourquin président : Pour permettre aux syndicats intercommunaux de créer un règlement sur les finances, le Service des Communes avait établi un règlement type spécifique, avec un article traitant du degré d'autofinancement.
Or, un syndicat n'a pas de revenus fiscaux sur lesquels le taux d'endettement devrait être calculé. Ses revenus courants sont en réalité les participations des Communes. Comme le syndicat de la STEP la Saunerie est entièrement financé par l'apport des Communes membre, cet article n'a guère de sens.
Le comité propose d'abroger cet article sans portée, afin d'éviter cas échéant un non-sens dans une décision que le Conseil intercommunal sera de toute façon amené à prendre librement.

- Th. Perret | La commission financière a accepté la proposition à l'unanimité.
- P.-Y. Jeannin | Est-ce que le Comité de la Saunerie s'était lui adressé au Service des communes pour savoir que l'article 5 du règlement ne s'appliquait pas pour le syndicat ?
- P. Bourquin | Une demande avait déjà été adressée par d'autres syndicats pour obtenir l'avis du Service des communes au sujet de cet article.

Le président du Conseil lit l'arrêté de désignation qui est ensuite voté à l'unanimité des membres présents.

4. Rapport du Comité à l'appui du Budget 2020

- P. Bourquin, président du comité | Le budget 2020 se situe dans le cadre des précédents budgets. Les charges sont stables. Il ne reflète pas encore les effets relatifs au processus de rénovation de la station et l'intégration du traitement des micropolluants.
Le crédit d'étude accepté en mars 2019 n'a que peu d'impact sur le coût par habitant, qui commencera à se faire ressentir dès 2020. Le nombre d'habitants pour la commune de Rochefort est sans les habitants de Brot-Dessous.
- Th. Perret | La commission financière propose d'approuver le budget.
Toutes les questions posées par la Commission avaient reçu des réponses satisfaisantes.
- P.-Y. Jeannin | Au plan financier des tâches, il observe que la consommation électrique passe à peu près du simple au double.
- P. Bourquin | Il s'agira d'examiner cet aspect dans le cadre du projet de la nouvelle STEP.
- D. Fahrni | La consommation d'électricité est principalement due aux besoins d'oxygène pour le traitement de l'azote qu'on ne traitait pas avant.

Le président du Conseil lit l'arrêté de désignation du budget. Il est ensuite voté à l'unanimité des membres présents.

5. Divers

- P. Bourquin, président du comité | Le Comité a écrit au canton (service de l'énergie) pour repousser l'analyse de la consommation électrique de la STEP.
La STEP établira un flyer à l'attention de la population pour rappeler ce qui ne doit en aucun cas être jeté dans les toilettes. Il sera envoyé par poste à chaque ménage.
La commission financière se réunira mardi 18 février, à 18h, pour examiner un projet de rapport pour le projet de la nouvelle STEP.

Confirmation des prochaines séances :

Mardi, **17 mars** 2020, à Colombier, pour les comptes,
à **19h15** pour la Commission financière et à **19h45** pour le Conseil intercommunal

Chambrelieu, le 31 octobre 2019

Pour le PV : E. Stutz

R A P P O R T A N N U E L

EXERCICE 2019

	Page
I Rapport des comptes	5
II Rapport d'exploitation	36
III Rapport des contrôles et analyses	43



I RAPPORT DES COMPTES

Table des matières (selon demande Service des communes)	<u>Page</u>
1. Commentaires relatifs aux comptes – rapport succinct	6
2. Propositions et approbations + rapport fiduciaire	8
3. Bilan condensé	11
4. Compte de résultat à 3 niveaux par nature	12
5. Comptes de résultat et d'investissement condensés en fonctionnelle	13/14
6. Tableau des flux de trésorerie	15
7. L'Annexe	
7.1 Principe comptable	16
7.2 Etat du capital propre	18
7.3 Tableau des provisions	-
7.4 Tableau des garanties et participations	-
7.5 Tableau des immobilisations	19
7.6 Indications complémentaires	-
8. Contrôle des crédits	20
9. Indicateurs financiers	21
10. Détails des comptes	
10.1 Bilan détaillé	24
10.2 Comptes de résultat : fonctionnelle et nature	26/33
10.3 Comptes des investissements : fonctionnelle et nature	35

1. Commentaires relatifs aux comptes – rapport succinct

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Un nouvel exercice comptable de la STEP se clôt avec un résultat en adéquation avec les montants accordés dans le cadre du budget 2019 accepté par votre autorité en octobre 2018. La rigueur déployée par le Chef de la station dans la gestion des achats et le calendrier des travaux d'entretien permet, année après année, de respecter ce cadre budgétaire. Y parvenir relève souvent de l'équilibrisme tant la configuration des installations que leur âge posent régulièrement quelques soucis d'organisation et de planification des interventions nécessaires, voire parfois urgentes. La rénovation en profondeur de la STEP, telle que présentée dans l'avant-projet permettra de remédier en grande partie à cet état de fait.

Au risque de me répéter, je tiens également à relever l'excellent travail fourni par l'ensemble du personnel de la STEP. Nos installations vieillissent et demandent de plus en plus d'entretien. Les travaux à effectuer se font souvent dans des conditions difficiles : l'accès aux parties défectueuses demande au personnel une agilité physique ; le nettoyage des filtres, cuves, presse à bande sont particulièrement salissants ; la manutention de pièces lourdes n'est pas aisée dans des locaux parfois exigus ; la manipulation et le stockage de produits chimiques toxiques ne répond plus toujours aux dernières normes de sécurité en vigueur. Malgré ces difficultés, l'équipe répond toujours présent pour faire tout ce qui est possible afin que les installations fonctionnent en continu et dans le respect des exigences légales en matière de rejet des eaux traitées. Au nom du Comité et en votre nom permettez-moi ici de les remercier chaleureusement pour leur engagement.

Si les années 2020 à 2022 seront dans la lignée des précédentes avec des coûts par habitant stables, il en sera autrement à partir de 2023. La définition du projet final puis le suivi du début des travaux constitueront le grand défi des autorités politiques de la STEP pour la législature 2020-2024. Ce défi se poursuivra sur la législature suivante et devrait aboutir fin 2025 avec la mise en service de toutes les nouvelles installations, y compris le traitement des micropolluants. A partir de 2026 nous disposerons d'un outil performant, plus fonctionnel et adapté aux nouvelles exigences du traitement des eaux usées.

Nous espérons vous avoir fourni tous les renseignements nécessaires et vous prions d'accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés, en votant l'arrêté.

Répartition des charges

Compte de résultats	Budget 2020	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Charges d'exploitation	2'020'800	1'988'469.95	2'063'370	1'853'284.42
30 Charges de personnel	645'950	634'597.25	645'100	627'676.61
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'089'900	1'075'997.70	1'133'320	729'994.93
33 Amortissements du patrimoine administratif	258'250	251'150.00	258'250	245'250.00
36 Charges de transfert	26'700	26'725.00	26'700	250'362.88
Revenus d'exploitation	-2'282'900	(2'220'529.95)	-2'295'470	(2'085'933.42)
41 Patentes et concessions	-10'500	(10'500.00)	-10'500	-
42 Taxes	-120'250	(130'524.99)	-120'550	(92'627.18)
46 Revenus de transfert	-2'152'150	(2'079'504.96)	-2'164'420	(1'993'306.24)
Résultat des activités d'exploitation	-262'100	(232'060.00)	-232'100	(232'649.00)
34 Charges financières	22'100	12'060.00	12'100	23'149.00
44 Revenus financiers	-	-	-	(10'500.00)
Résultat provenant de financements	22'100	12'060.00	12'100	12'649.00
Résultat opérationnel	-240'000	(220'000.00)	-220'000	(220'000.00)
38 Charges extraordinaires	240'000	220'000.00	220'000	220'000.00
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-
Résultat extraordinaire	240'000	220'000.00	220'000	220'000.00
Total du compte de résultats	-	(0.00)	-	-
Coût par habitant	74.70	71.92	75.12	69.19
Répartition	28'824	28'916	28'811	28'041
Boudry	6'396	6'454	6'384	6'396
Corcelles-Cormondrèche	4'759	4'791	4'741	4'759
Cortailod	4'731	4'747	4'772	4'731
Milvignes	9'291	9'310	9'320	9'291
Peseux	1'921	1'872	1'879	1'921
Rochefort (dès 2019 sans l'ancienne STEP)	1'091	1'098	1'091	308
Val-de-Ruz (Montmollin)	635	644	624	635
CHF	2'152'150	2'079'504.96	2'164'420	1'993'306.24
Boudry	477'559	464'141.83	479'597	454'662.34
Corcelles-Cormondrèche	355'332	344'546.56	356'167	338'295.51
Cortailod	353'241	341'382.28	358'495	336'305.12
Milvignes	693'714	669'532.13	700'163	660'454.63
Peseux	143'432	134'625.58	141'159	136'555.09
Rochefort (2019 sans l'ancienne STEP, 2018 Montezuillon)	81'460	78'963.08	81'961	21'894.31
Val-de-Ruz (Montmollin)	47'412	46'313.50	46'878	45'139.24

2. Propositions et approbations + rapport fiduciaire

Arrêté

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de La Saunerie à Colombier, dans sa séance du 17 mars 2020,
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;
vu le rapport du Comité;
sur la proposition du Comité,

a r r ê t e :

Article premier : Sont approuvés, avec décharge au Comité, les comptes de l'exercice 2019, qui comprennent :

a) le compte de résultats qui se présente en résumé comme suit:

Charges d'exploitation	Fr.	1'988'469.95
Revenus d'exploitation	Fr.	- 2'220'529.95
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	- 232'060.00
Charges financières	Fr.	12'060.00
Revenus financiers	Fr.	0.00
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	12'060.00
Résultat opérationnel (1+2)	Fr.	- 220'000.00
Charges extraordinaires	Fr.	220'000.00
Revenus extraordinaires	Fr.	0.00
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	220'000.00
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	Fr.	0.00

b) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif sont de:

Total des dépenses	Fr.	104'204.46
Total des recettes	Fr.	-44'126.10
Investissements nets	Fr.	60'078.36

c) le bilan au 31 décembre 2019

Art. 2 La gestion du Comité durant l'exercice 2019 est approuvée.

Art. 3 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Au nom du Conseil intercommunal
Le président : Le secrétaire :
R. Ronchi E. Stutz

Rapport fiduciaire

Le rapport concernant la révision effectuée les 02 et 03 mars vous parviendra ultérieurement.

3. Bilan condensé		situation au 31.12.2019	situation au 31.12.2018
1	ACTIF	2'749'228.55	2'783'127.39
10	Patrimoine financier	975'910.26	818'737.46
100	Disponibilités et placements à court terme	869'511.15	681'770.58
101	Créances	106'179.11	132'326.98
104	Actifs de régularisation	220.00	4'639.90
14	Patrimoine administratif	1'773'318.29	1'964'389.93
140	Immobilisations corporelles du PA	1'773'318.29	1'964'389.93
2	PASSIF	-2'749'228.55	-2'783'127.39
20	Capitaux de tiers	-2'030'228.55	-2'284'127.39
200	Engagements courants	-216'447.05	-470'345.89
204	Passifs de régularisation	-13'781.50	-13'781.50
206	Engagements financiers à long terme	-1'800'000.00	-1'800'000.00
29	Capitaux propres	-719'000.00	-499'000.00
293	Préfinancements	-719'000.00	-499'000.00

Comptes 2019

4. Compte de résultats	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
Charges d'exploitation	1'988'469.95	2'063'370	-74'900	1'853'284.42	135'186
30 Charges de personnel	634'597.25	645'100	-10'503	627'676.61	6'921
31 Charges de biens et services et autres ch..	1'075'997.70	1'133'320	-57'322	729'994.93	346'003
33 Amortissements du patrimoine administratif	251'150.00	258'250	-7'100	245'250.00	5'900
36 Charges de transfert	26'725.00	26'700	25	250'362.88	-223'638
Revenus d'exploitation	-2'220'529.95	-2'295'470	74'940	-2'085'933.42	134'597
41 Patentes et concessions	-10'500.00	-10'500	0	0.00	10'500
42 Taxes	-130'524.99	-120'550	-9'975	-92'627.18	37'898
46 Revenus de transfert	-2'079'504.96	-2'164'420	84'915	-1'993'306.24	86'199
Résultat des activités d'exploitation	-232'060.00	-232'100	40	-232'649.00	269'782
34 Charges financières	12'060.00	12'100	-40	23'149.00	-11'089
44 Revenus financiers	0.00	0	0	-10'500.00	10'500
Résultat provenant de financements	12'060.00	12'100	-40	12'649.00	-589
Résultat opérationnel	-220'000.00	-220'000	0	-220'000.00	269'193
38 Charges extraordinaires	220'000.00	220'000	0	220'000.00	0
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
Résultat extraordinaire	220'000.00	220'000	0	220'000.00	0
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	269'193

Comptes 2019

5. Classification fonctionnelle résultat		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
0	Administration Générale	63'819.35	73'100	-9'281	65'915.94	-2'097
01	Législatif et exécutif	7'283.70	10'000	-2'716	8'914.24	-1'631
02	Services généraux	56'535.65	63'100	-6'564	57'001.70	-466
7	Protection environnement et aménagement	2'014'125.61	2'089'720	-75'594	1'914'741.30	99'384
72	Traitement des eaux usées	2'014'125.61	2'089'720	-75'594	1'914'741.30	99'384
9	Finances et impôts	-2'077'944.96	-2'162'820	84'875	-1'980'657.24	-97'288
96	Administration de la fortune et de la dette	-2'077'944.96	-2'162'820	84'875	-1'980'657.24	-97'288
Excédent des charges/revenus (-)		0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2019

5. Classification investissements		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
	DEPENSES	104'204.46		-104'204	148'182.44	43'978
50	Immobilisations corporelles	60'078.36		-60'078	148'182.44	88'104
50100	Routes / voies de communication				82'395.86	82'396
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	60'078.36		-60'078	65'786.58	5'708
59	Report au bilan	44'126.10		-44'126		-44'126
59000	Recettes reportées au bilan	44'126.10		-44'126		-44'126
	RECETTES	-104'204.46		104'204	-148'182.44	-43'978
69	Report au bilan	-104'204.46		104'204	-148'182.44	-43'978
69000	Dépenses reportées au bilan	-104'204.46		104'204	-148'182.44	-43'978

6. Tableau des flux de trésorerie

Année T
(en CHF)

	Année T (en CHF)
1. Activités d'exploitation	
Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	0
+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	251'150
Autofinancement	251'150
+ Remboursement du découvert du bilan	0
+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	0
- Augmentation / + diminution des créances	3'265
- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	0
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	4'420
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-231'016
+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	0
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	0
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve des capitaux de tiers	220'000
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	0
+ Ventilation postes autres	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation(cash flow)	247'819
2. Activités d'investissement	
Dépenses	-60'078
<i>dont:</i>	
- Immobilisations corporelles	-60'078
- Investissements pour le compte de tiers	0
- Immobilisations incorporelles	0
- Prêts et participations	0
- Propres subventions d'investissement	0
- Subventions d'investissement redistribuées	0
Recettes	0
<i>dont:</i>	
- Remboursement	0
- Diminution d'immobilisations corporelles	0
- Remboursements de prêts et de participations	0
- Subventions acquises	0
- Subventions à redistribuer	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (cash drain)	-60'078
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à court terme)	0
+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long terme)+	0
Variation immobilisations corporelles et financières du PF	0
Excédent de financement	187'741
3. Activités de financement	
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	0
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (cash drain)	0
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")	
Entrée nette de liquidités	187'741
Sortie nette de liquidités	0
Disponibilités au 01.01.	681'771
Disponibilités au 31.12.	869'511
Variation des disponibilités selon le bilan	187'741

7.1 PRINCIPES COMPTABLES

Normes appliquées

Les comptes 2019 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement sur les finances a été adopté par le Conseil intercommunal le 17 mars 2015.

La gestion financière du syndicat suit les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

Principes de présentation et structure des comptes

Le nouveau plan comptable harmonisé prévu pour l'ensemble des communes et syndicats du Canton (art. 20, al. 1, art 24, al. 2 et 3 LFinEC) est appliqué.

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent. Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour la première fois avec les comptes 2019. Une présentation selon la classification fonctionnelle est établie afin de répondre aux exigences du Service des communes. Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, les tableaux des participations et des garanties, le tableau des immobilisations et des indicateurs financiers permettant ainsi d'apprécier la situation financière du syndicat (art. 29 LFinEC).

Périmètre de présentation des comptes

Les comptes 2019 comprennent uniquement les comptes du syndicat. L'art. 81 LFinEC permet aux collectivités neuchâteloises de reporter la consolidation des comptes et de ne l'introduire qu'à partir des comptes 2021.

Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes. Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante. Aucune provision et aucune réserve sans base légale ne figure dans les comptes du syndicat.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont le syndicat a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (art. 4 RLFinEC). Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage. Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont

portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (art. 46 RLFineC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFineC, les anciens investissements restant amortis selon les taux figurant dans les décisions prises par le Conseil intercommunal lors de l'octroi des crédits.

Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (art 10 LFinEC); les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'art. 5 RLFineC.

Provisions et engagement conditionnels

Selon la recommandation 09 du Manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique. Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir. Le syndicat n'a pas de provision ni d'engagement conditionnel selon la définition MCH2. Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes. A fin 2019, il n'y a pas d'élément postérieur à la date du bilan nécessitant un commentaire à l'annexe aux comptes.

Préfinancements

Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur qui concerne le patrimoine administratif et qui doit être défini par un arrêté du Conseil intercommunal. Il ne doit servir qu'au but mentionné, les modalités d'attribution étant définies à l'article 49 LFinEC. L'arrêté du Conseil intercommunal du 21 mars 2017 fixe les modalités.

7.2 Etat du capital propre (art. 22 RLFinEC)

N° compte de bilan	Réserves	Etat au 31.12.2018	Attribution / Prélèvement	Etat au 31.12.2019	Remarques
2930001	Réserve de préfinancement	-499'000.00	-220'000.00	-719'000.00	Arrêté du Conseil intercommunal du 21 mars 2017
Total		-499'000.00	-220'000.00	-719'000.00	

7.5 Tableau des immobilisations

No de compte	Libellé de compte	Solde au 31.12.2018	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-values / plus-values)	Amortissements ordinaires 2018	Mises hors service	Solde au 31.12.2019
1403202	Extension STEP génie civil	1'179'593.25						-60'200.00		1'119'393.25
1403203	Assainissement digesteur	20'913.50						-16'000.00		4'913.50
1403204	Valorisation lies, huiles, boues	42'219.92						-33'000.00		9'219.92
1403205	Assainissement procédé Actiflo	35'125.80						-19'550.00		15'575.80
1403206	Assainissement des toitures	20'012.95						-8'000.00		12'012.95
1403207	Assainissement automate biologie	65'469.11						-17'300.00		48'169.11
1403208	Assainissement supervision biologie	288'228.77						-58'500.00		229'728.77
1403209	Installation turbine sortie Biostyr	109'465.30	10'716.43					-9'100.00		111'081.73
1403210	Etude analyse état STEP	39'605.27						-6'700.00		32'905.27
1403211	Soufflantes et compresseurs	91'584.73				-44'126.10		-14'000.00		33'458.63
1403212	Assainissement supervision et automates	7'200.00						-900.00		6'300.00
1403213	Matériel de présentation	6'464.00						-2'000.00		4'464.00
1403214	Remplacement transformateur HT- MT	20'886.30						-2'100.00		18'786.30
1403216	Avant projet rénovation et intégration micropolluants	37'621.03	93'488.03					-3'800.00		127'309.06
14	Patrimoine administratif	1'964'389.93	104'204.46	0.00	0.00	-44'126.10	0.00	-251'150.00		1'773'318.29

8. Contrôle des objets d'investissement

Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2018	Rec. cum. 31.12.2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Dép. cum. 31.12.2019	Rec. cum. 31.12.2019	Disponible 31.12.2019	Date clôture
Fonctionnelle			572'790	0	572'790	324'293	0	60'078	0	384'371	0	188'419	
Protection de l'environnement et aménagement ..			572'790	0	572'790	324'293	0	60'078	0	384'371	0	188'419	
72		Traitement des eaux usées	572'790	0	572'790	324'293	0	60'078	0	384'371	0	188'419	
7202		Stations d'épuration des eaux [entre..	572'790	0	572'790	324'293	0	60'078	0	384'371	0	188'419	
201300.01	22.10.2013	Etude analyse état STEP	95'400	0	95'400	66'205	0	0	0	66'205	0	29'195	31.12.2019
201500.01	20.10.2015	Soufflantes et compresseurs	140'390	0	140'390	114'985	0	-44'126	0	70'859	0	69'531	31.12.2019
201600.01	15.03.2016	Essais pilotes sur le procédé Biostyr	110'000	0	110'000	84'596	0	10'716	0	95'312	0	14'688	
201800.01	20.03.2018	Remplacement transformateur HT-MT	25'000	0	25'000	20'886	0	0	0	20'886	0	4'114	31.12.2018
201800.02	20.03.2018	Renouvellement système de chauffage	50'000	0	50'000	37'621	0	0	0	37'621	0	12'379	31.12.2019
201900.01	30.01.2019	Avant projet rénovation et intégration m..	152'000	0	152'000	0	0	93'488	0	93'488	0	58'512	

9. Indicateurs financiers

				C18	C19	Valeurs indicatives*
a) Taux d'endettement net	$\frac{\text{Dettes nettes I}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100 = \frac{1'054'318.29}{0.00} \times 100 =$	-	-	-	-	<p>Indicateur renseignant sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.</p> <p>< 100% bon 100% - 150% suffisant > 150% mauvais</p>
b) Degré d'autofinancement	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100 = \frac{471'150.00}{60'078.36} \times 100 =$	313.97%	784.23%	313.97%	784.23%	<p>Indicateur renseignant sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.</p> <p>A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :</p> <p>> 100% haute conjoncture 80% - 100% cas normal 50% - 80% récession</p>
c) Part des charges d'intérêts	$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{12'060.00}{2'220'529.95} \times 100 =$	1.10%	0.54%	1.10%	0.54%	<p>Indicateur renseignant sur la part du "revenu disponible" absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.</p> <p>0% - 4% bon 4% - 9% suffisant > 9% mauvais</p>
d) Degré de couverture des revenus déterminants	$\frac{\text{Solde du compte de résultats}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100 = \frac{0.00}{2'220'529.95} \times 100 =$	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	<p>Indicateur renseignant sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants.</p> <p>> 0% équilibré / excédentaire -2.5% - 0% déficit modéré < -2.5% déficit exagéré</p>

				C18	C19	Valeurs indicatives*
e) Dette brute par rapport aux revenus	$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100 =$	$\frac{2'039'329.87}{2'220'529.95}$	$\times 100 =$	108.30%	91.84%	Indicateur renseignant sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés. < 50% très bon 50% - 100% bon 100% - 150% moyen 150% - 200% mauvais > 200% critique
f) Proportion des investissements	$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100 =$	$\frac{60'078.36}{1'809'458.31}$	$\times 100 =$	8.33%	3.32%	Indicateur renseignant sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité. < 10% effort d'investissement faible 10% - 20% effort d'investissement moyen 20% - 30% effort d'investissement élevé > 40% effort d'investissement très élevé
g) Part du service de la dette	$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}} \times 100 =$	$\frac{263'210.00}{2'220'529.95}$	$\times 100 =$	12.80%	11.85%	Indicateur mesurant l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte. < 5% charge faible 5% - 15% charge acceptable > 15% charge forte
h) Dette nette par habitant en francs	$\frac{\text{Dette nette II}}{\text{Population résidante permanente}} =$	$\frac{1'054'318.29}{28'916.00}$	$=$	52.26	36.46	Indicateur n'ayant qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre. < 0 CHF patrimoine net 0 - 1'000 CHF endettement faible 1'001 - 2'500 CHF endettement moyen 2'501 - 5'000 CHF endettement important > 5'001 CHF endettement très important

		C18	C19	Valeurs indicatives*
i) Taux d'autofinancement	$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100 = \frac{471'150.00}{2'220'529.95} \times 100 =$	22.19%	21.22%	<p>Indicateur renseignant sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.</p> <p>> 20% bon 10% - 20% moyen < 10% mauvais</p>
j) Poids des charges financières	$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Revenus fiscaux directs}} \times 100 = \frac{12'060.00}{0.00} \times 100 =$	-	-	<p>Indicateur renseignant sur les intérêts passifs exprimés en pourcent des recettes fiscales directes. La totalité des intérêts passifs est prise en considération. Concernant les recettes fiscales directes, on considère les impôts sur le revenu et la fortune versés par les personnes physiques ainsi que les impôts sur le bénéfice et le capital des sociétés.</p> <p>> 9% poids des intérêts exagéré 4% - 9% poids des intérêts moyen < 4% poids des intérêts faible</p>

* Echelles définies par la Conférence des directeurs cantonaux des finances

10.1 Bilan détaillé		situation au 01.01.2019	Débit	Crédit	situation au 31.12.2019
1	ACTIF	2'783'127.39	3'436'750.91	-3'470'649.75	2'749'228.55
10	Patrimoine financier	818'737.46	3'332'546.45	-3'175'373.65	975'910.26
100	Disponibilités et placements à court terme	681'770.58	2'500'397.59	-2'312'657.02	869'511.15
1000	Liquidités	705.80	2'162.30	-1'885.00	983.10
1000000	Caisse	705.80	2'162.30	-1'885.00	983.10
1001	La Poste	681'064.78	2'498'235.29	-2'310'772.02	868'528.05
1001000	CCP 20-8321-0	681'064.78	2'498'235.29	-2'310'772.02	868'528.05
101	Créances	132'326.98	822'456.36	-848'604.23	106'179.11
1010	Créances livraisons et de prestations en faveur de tiers	31'425.93	248'627.36	-249'401.54	30'651.75
1010000	Débiteurs	31'425.93	248'627.36	-249'401.54	30'651.75
1011	Comptes courants avec des tiers	100'901.05	75'527.37	-100'901.06	75'527.36
1011010	Commune de Boudry	29'071.16	20'520.94	-29'071.16	20'520.94
1011011	Commune de Corcelles-Cormondrèche	40'798.47	14'916.41	-40'798.47	14'916.41
1011012	Commune de Cortailod	4'000.32	9'168.59	-4'000.32	9'168.59
1011013	Commune de Milvignes	14'109.59	20'886.41	-14'109.60	20'886.40
1011014	Commune de Pesieux	3'249.62	3'872.01	-3'249.62	3'872.01
1011015	Commune de Rochefort	7'257.00	3'083.11	-7'257.00	3'083.11
1011016	Commune de Val-de-Ruz (Montmollin)	2'414.89	3'079.90	-2'414.89	3'079.90
1013	Comptes courants avec tiers	0.00	521'018.70	-521'018.70	0.00
1013901	Compte passage salaires à payer	0.00	521'018.70	-521'018.70	0.00
1019	Autres créances	0.00	-22'717.07	22'717.07	0.00
1019200	Impôt préalable de la TVA	0.00	-15'258.55	15'258.55	0.00
1019208	TVA préalable investissement - Protection des eaux	0.00	-7'458.52	7'458.52	0.00
104	Actifs de régularisation	4'639.90	9'692.50	-14'112.40	220.00
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	4'639.90	9'692.50	-14'112.40	220.00
1041002	Actifs transitoires	4'639.90	0.00	-4'639.90	0.00
1041010	Allocations familiales	0.00	9'692.50	-9'472.50	220.00
14	Patrimoine administratif	1'964'389.93	104'204.46	-295'276.10	1'773'318.29
140	Immobilisations corporelles du PA	1'964'389.93	104'204.46	-295'276.10	1'773'318.29
1403	Autres ouvrages de génie civil	1'964'389.93	104'204.46	-295'276.10	1'773'318.29
1403202	Extension STEP génie civil	1'179'593.25	0.00	-60'200.00	1'119'393.25
1403203	Assainissement digesteur	20'913.50	0.00	-16'000.00	4'913.50
1403204	Valorisation lies, huiles, boues	42'219.92	0.00	-33'000.00	9'219.92
1403205	Assainissement procédé Actiflo	35'125.80	0.00	-19'550.00	15'575.80
1403206	Assainissement des toitures	20'012.95	0.00	-8'000.00	12'012.95
1403207	Assainissement automate biologie	65'469.11	0.00	-17'300.00	48'169.11
1403208	Assainissement supervision biologie	288'228.77	0.00	-58'500.00	229'728.77
1403209	Installation turbine sortie Biostyr	109'465.30	10'716.43	-9'100.00	111'081.73
1403210	Etude analyse état STEP	39'605.27	0.00	-6'700.00	32'905.27
1403211	Soufflantes et compresseurs	91'584.73	0.00	-58'126.10	33'458.63
1403212	Assainissement supervision et automates	7'200.00	0.00	-900.00	6'300.00
1403213	Matériel de présentation	6'464.00	0.00	-2'000.00	4'464.00
1403214	Remplacement transformateur HT-MT	20'886.30	0.00	-2'100.00	18'786.30
1403216	Avant projet rénovation et intégration micropolluants	37'621.03	93'488.03	-3'800.00	127'309.06
2	PASSIF	-2'783'127.39	2'022'965.13	-1'989'066.29	-2'749'228.55
20	Capitaux de tiers	-2'284'127.39	2'022'965.13	-1'769'066.29	-2'030'228.55
200	Engagements courants	-470'345.89	2'020'272.63	-1'766'373.79	-216'447.05
2000	Engagements courants de livraisons et de prestations de tiers	-454'326.06	1'807'397.95	-1'569'518.94	-216'447.05
2000001	Créancier collectif Abacus	-234'275.04	1'446'305.65	-1'422'909.06	-210'878.45
2000003	Créanciers divers	-220'051.02	361'092.30	-146'609.88	-5'568.60
2001	Comptes courants avec des tiers	0.00	213'209.85	-213'209.85	0.00
2001101	Cpte courant CCNC - AVS, AC, ALFA	0.00	77'257.45	-77'257.45	0.00
2001103	Cpte courant GMA - assurance accidents LAA	0.00	24'933.90	-24'933.90	0.00
2001104	Cpte courant GMA - assurance accidents compl.	0.00	146.00	-146.00	0.00
2001105	Cpte courant GMA - assurance maladie IJM	0.00	3'547.50	-3'547.50	0.00
2001106	Cpte courant Prévoyance.ne - LPP	0.00	107'325.00	-107'325.00	0.00

Bilan détaillé		situation au 01.01.2019	Débit	Crédit	situation au 31.12.2019
2002	Impôts	0.00	-16'355.00	16'355.00	0.00
2002200	Dettes fiscales de la TVA	0.00	-16'355.00	16'355.00	0.00
2005	Comptes courants internes	-16'019.83	16'019.83	0.00	0.00
2005015	Commune de Rochefort	-16'019.83	16'019.83	0.00	0.00
204	Passifs de régularisation	-13'781.50	2'692.50	-2'692.50	-13'781.50
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-2'692.50	2'692.50	-2'692.50	-2'692.50
2041001	Passifs transitoires	-2'692.50	2'692.50	-2'692.50	-2'692.50
2044	Charges financières/revenus financiers	-11'089.00	0.00	0.00	-11'089.00
2044001	Provision intérêts courus	-11'089.00	0.00	0.00	-11'089.00
206	Engagements financiers à long terme	-1'800'000.00	0.00	0.00	-1'800'000.00
2063	Emprunts	-1'800'000.00	0.00	0.00	-1'800'000.00
2063001	PosFinance 2015/2025 0.67%	-1'800'000.00	0.00	0.00	-1'800'000.00
29	Capitaux propres	-499'000.00	0.00	-220'000.00	-719'000.00
293	Préfinancements	-499'000.00	0.00	-220'000.00	-719'000.00
2930	Préfinancements	-499'000.00	0.00	-220'000.00	-719'000.00
2930001	Réserve de préfinancement	-499'000.00	0.00	-220'000.00	-719'000.00

10.2 Comptes de résultats : fonctionnelle et nature

02 Services généraux

- **Compte 31332.00 Contrat de prestation informatique**

Une partie des frais liés à l'informatique sont comptabilisés dans le compte 31430.01 **entretien installations**. Nous avons un contrat de maintenance informatique avec la maison Amics (entreprise active dans l'automatisation des processus industrielle). Ce contrat inclut également les adaptations et modifications des programmes. Comme il est fastidieux d'extraire ce qui relève strictement de l'informatique, nous avons renoncé à séparer la comptabilisation des prestations informatiques des autres prestations de la maison Amics. Cela explique le montant nettement plus bas aux comptes qu'au budget. A noter que la situation était la même en 2018 déjà.

72 Traitement des eaux usées

- **30 Charges de personnel**

Nous avons terminé l'exercice avec un total de charges nettes de Fr. 631'372.25 contre Fr. 642'100.- au budget, suite à l'apport de l'assurance perte de gains et un remboursement de l'assurance accidents, alors que la prime de l'assurance accidents pour 2019 était inférieure à ce qui était prévu au budget 2019.

- **30591.00 et 30592.00 Fonds de formation et Cotisation structures d'accueil**

Ces deux montants étaient inclus dans le compte 30500.00 Cotisations AVS

- **31 Charges de biens et services et autres charges**

Nous avons terminé l'exercice avec un total de charges nettes de Fr. 1'042'128.35 contre Fr. 1'089'920.- au budget.

Pour mémoire, nous rappelons que les postes concernant des consommables tels que les floculants, le chlorure ferrique, etc., sont sujets à des variations en fonction du volume d'eau reçu à la STEP et des charges traitées. De plus, ces consommables ne font pas l'objet d'un inventaire. Le solde n'est donc pas valorisé au bilan.

Nous vous rappelons que les variations de plusieurs types de consommables sont liées entre elles d'une part et que d'autre part les divers « incidents » d'exploitation de la station tels que pannes, assainissements, gros volumes de pluie, longues périodes sèches ou très arrosées, modifient significativement les valeurs.

Variations annuelles des volumes d'eaux brutes traités depuis 2009 (million de m³)

Année	Vol. voie normale	Vol. voie d'orage	Vol. Total
2009	4.04	0.12	4.16
2010	3.92	0.06	3.98
2011	3.66	0.08	3.74
2012	4.88	0.19	5.07
2013	4.87	0.16	5.03
2014	4.25	0.09	4.35
2015	3.92	0.12	4.04
2016	4.70	0.15	4.85
2017	3.34	0.17	3.51
2018	3.93	0.33	4.27
2019	4.06	0.41	4.48

- **Compte 31200.02 Electricité**

Nous avons poursuivi nos essais. Nous cherchons à optimiser la quantité d'air introduite pour le traitement de l'azote. Cette quantité est étroitement liée avec la qualité des eaux rejetées. N'ayant pas encore de norme nous n'étions pas toujours à la qualité voulue.

- **Compte 31200.03 Gaz**

Comme c'est le premier exercice complet où nous achetons du gaz naturel pour chauffer nos boues et les bâtiments, nous avons été prudents quant à l'estimation de la quantité nécessaire. De plus, la température extérieure jouant un rôle très important, le réchauffement observé en 2019 contribue à réduire notre consommation d'énergie.

- **Compte 31200.12 Evacuations des boues**

L'évaluation de ce poste est extrêmement aléatoire. Très difficile à budgétiser.

- **Compte 31420.02 Produits déphosphatation**

Afin d'éviter des remontées de boues en décantation primaire nous avons surdosé le produit.

- **Compte 31430.01 Entretien des installations**

Nous entretenons toujours la station tout en sachant que nous allons l'assainir dans quelques années. L'approche adoptée consiste à faire le nécessaire afin d'assurer un fonctionnement optimal dans le respect des normes légales tout en limitant les dépenses aux travaux indispensables à court terme.

- **33 Amortissements**

Alors que nous avons prévu un total de charges nettes de Fr. 258'250.-, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges nettes de Fr. 251'150.- Nous avons prévu au budget 2019 l'amortissement de crédits 2018 qui ont été bouclés à fin 2019 et qui seront amortis en 2020.

- **Compte 31370.03 Taxe fédérale micropolluant**

Même remarque que l'année passée. Pour l'élaboration du budget, nous nous sommes basés sur le recensement au 31 décembre 2018. Le Service de l'Environnement a sa propre méthode de calcul, ce qui explique cette différence.

- **Compte 42400.01 Taxe vidanges fosses**

Ce poste ne dépend pas de la STEP. Les entreprises de curage nous amènent leurs chargements que nous traitons pour elles. Difficile dans ces conditions de faire une prévision fiable au moment du budget sur les volumes qui nous seront livrés.

- **Compte 42400.02 Déshydratation boues externes**

Même remarque que le compte ci-dessus.

- **Compte 42400.03 Vente de biogaz**

Grâce à l'apport de « soupe de légumes » en digestion nous produisons environ 17 % de biogaz en plus que prévu.

- **Compte 42600.01 Récupération diverses**

Même remarques que pour les comptes 42400.01 et 42400.02

96 Administration de la fortune et de la dette

- **34 Charges financières**

Le montant inscrit au budget a été respecté.

- **Compte 46 Revenus de transfert**

La répartition se base toujours sur le dernier recensement connu (dans ce cas celui du **31.12.2019**), ce qui explique les quelques différences pour les communes.

Charge par équivalent habitant

La charge par habitant se monte à **Fr. 71.92** en comparaison aux Fr. 75.12 prévu au budget 2019 et aux Fr. 69.19 des comptes 2018. Le budget 2020 prévoit lui un coût de Fr. 74.70.

Comptes 2019

10.2 Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
Administration Générale		63'819.35	73'100	-9'281	65'915.94	-2'097
	Charges	63'819.35	73'100	-9'281	65'915.94	-2'097
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
01	Législatif et exécutif	7'283.70	10'000	-2'716	8'914.24	-1'631
	Charges	7'283.70	10'000	-2'716	8'914.24	-1'631
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
01100	Conseil intercommunal	3'300.00	5'400	-2'100	5'330.00	-2'030
30	Charges de personnel	450.00	400	50	330.00	120
30000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de pr..	450.00	400	50	330.00	120
31	Charges de biens et services et autres charg..	2'850.00	5'000	-2'150	5'000.00	-2'150
31320.00	Honoraires de conseillers externes	2'850.00	5'000	-2'150	5'000.00	-2'150
01200	Comité	3'983.70	4'600	-616	3'584.24	399
30	Charges de personnel	2'775.00	2'600	175	2'725.00	50
30000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de pr..	2'775.00	2'600	175	2'725.00	50
31	Charges de biens et services et autres charg..	1'208.70	2'000	-791	859.24	349
31051.00	Frais de réception (autres)	1'208.70	2'000	-791	859.24	349
02	Services généraux	56'535.65	63'100	-6'564	57'001.70	-466
	Charges	56'535.65	63'100	-6'564	57'001.70	-466
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
02100	Administration des finances	56'535.65	63'100	-6'564	57'001.70	-466
31	Charges de biens et services et autres charg..	29'810.65	36'400	-6'589	30'276.70	-466
31300.01	Frais postaux	275.45	300	-25	291.30	-16
31300.07	Taxes C.C.P.	4.65	100	-95	0.00	5
31332.00	Contrat de prestation informatique	2'848.00	8'000	-5'152	3'092.10	-244
31340.01	Assurances choses et RC commune	26'682.55	28'000	-1'317	26'893.30	-211
36	Charges de transfert	26'725.00	26'700	25	26'725.00	0
36120.19	Secrétariat, comptabilité	26'725.00	26'700	25	26'725.00	0

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
Protection environnement et aménagement		2'014'125.61	2'089'720	-75'594	1'914'741.30	99'384
Charges		2'144'650.60	2'210'270	-65'619	2'007'368.48	137'282
Revenus		-130'524.99	-120'550	-9'975	-92'627.18	-37'898
72	Traitement des eaux usées	2'014'125.61	2'089'720	-75'594	1'914'741.30	99'384
Charges		2'144'650.60	2'210'270	-65'619	2'007'368.48	137'282
Revenus		-130'524.99	-120'550	-9'975	-92'627.18	-37'898
72070	Station régionale d'épuration	2'014'125.61	2'089'720	-75'594	1'914'741.30	99'384
30	Charges de personnel	631'372.25	642'100	-10'728	624'621.61	6'751
30100.00	Salaires du personnel administratif et d'exploitati..	474'187.35	474'500	-313	467'652.90	6'534
30100.10	Primes de fidélité	7'905.07	7'700	205	0.00	7'905
30100.20	Heures de piquet	8'028.85	10'000	-1'971	9'377.05	-1'348
30109.01	Allocations pertes de gains	-2'044.80	0	-2'045	0.00	-2'045
30109.02	Remboursement assurance accidents	-1'846.90	0	-1'847	0.00	-1'847
30109.03	Remboursement assurance perte de gains	0.00	0	0	-4'368.00	4'368
30400.00	Allocations complémentaires pour enfants	1'180.00	1'200	-20	2'680.00	-1'500
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	24'200.00	25'000	-800	24'200.00	0
30500.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais ad..	43'624.40	44'200	-576	42'410.00	1'214
30520.00	Cotisations patronales aux caisses de pension p..	62'941.00	62'900	41	61'384.80	1'556
30530.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	5'588.00	10'500	-4'912	10'790.40	-5'202
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemn..	3'547.65	3'600	-52	3'458.50	89
30591.00	Fonds de formation professionnel	447.20	0	447	436.60	11
30592.00	Cotisation des employeurs aux structures d'accu..	1'000.25	0	1'000	901.95	98
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'848.92	1'500	349	4'239.97	-2'391
30990.00	Autres charges du personnel	765.26	1'000	-235	1'457.44	-692
31	Charges de biens et services et autres charg..	1'042'128.35	1'089'920	-47'792	693'858.99	348'269
31000.00	Matériel de bureau	159.98	500	-340	0.00	160
31051.00	Frais de réception (autres)	180.00	0	180	0.00	180
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	173.50	500	-327	0.00	174
31120.00	Acquisition de vêtements, uniformes	1'237.28	1'500	-263	2'876.47	-1'639
31200.01	Eau	854.00	1'000	-146	969.04	-115
31200.02	Electricité	146'662.05	200'000	-53'338	115'401.58	31'260
31200.03	Gaz	68'489.04	83'000	-14'511	16'429.76	52'059
31200.10	Incinération déchets	9'564.99	13'000	-3'435	11'721.55	-2'157
31200.11	Elimination sables, huiles usées, ferraille	773.97	800	-26	1'156.00	-382
31200.12	Evacuation des boues	267'911.06	250'000	17'911	308'232.68	-40'322
31300.01	Frais postaux	161.75	0	162	0.00	162
31300.02	Frais de téléphone	1'805.79	2'500	-694	2'255.73	-450
31300.03	Téléalarme	330.47	1'000	-670	646.23	-316
31300.04	Cotisations	539.27	900	-361	615.00	-76
31300.08	Analyses par des tiers	677.99	500	178	0.00	678
31340.02	Assurance véhicules	1'736.00	2'400	-664	939.50	797
31370.03	Taxe fédérale micropolluant	263'865.12	251'820	12'045	0.00	263'865
31370.04	Redevances Radio-TV	1'365.98	0	1'366	0.00	1'366
31420.00	Fournitures générales	22'130.28	22'000	130	18'609.99	3'520
31420.01	Fournitures laboratoire	9'442.65	10'000	-557	8'739.00	704
31420.02	Produits déphosphatation	63'707.92	59'000	4'708	61'577.12	2'131
31420.04	Floculant-grille épaissement	7'300.00	8'000	-700	4'106.27	3'194
31420.05	Floculant-filtre à bande	10'950.00	12'000	-1'050	8'440.02	2'510
31430.01	Entretien installations	155'849.32	160'000	-4'151	122'629.60	33'220
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	205.20	1'000	-795	920.15	-715
31510.01	Entretien matériel laboratoire	3'488.75	3'500	-11	3'830.38	-342
31510.05	Entretien des véhicules	2'277.99	4'000	-1'722	2'958.72	-681
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	288.00	1'000	-712	804.20	-516
33	Amortissements du patrimoine administratif	251'150.00	258'250	-7'100	245'250.00	5'900
33002.02	Amort. extension génie civil	60'200.00	60'200	0	60'200.00	0
33002.03	Amort. digesteur et stockeur-gazomètre	16'000.00	16'000	0	16'000.00	0
33002.04	Amort. valorisation lies, huiles et boues	33'000.00	33'000	0	33'000.00	0
33002.05	Amort. assainissement procédé Actiflo	19'550.00	19'550	0	19'550.00	0
33002.06	Amort. matériel de présentation	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
33002.07	Amort. assainissement toiture	8'000.00	8'000	0	8'000.00	0
33002.08	Amort. assainissement automate biologie	17'300.00	17'300	0	17'300.00	0
33002.09	Amort. supervision & mise à jour automates	58'500.00	58'500	0	58'500.00	0
33002.10	Amort. installation turbine sortie biostyr	9'100.00	9'100	0	9'100.00	0

Comptes 2019

Classification fonctionnelle	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
33002.11 Amort. analyse état STEP	6'700.00	9'600	-2'900	6'700.00	0
33002.12 Amort. soufflantes et compresseurs	14'000.00	14'000	0	14'000.00	0
33002.13 Amort. assainissement supervision	900.00	11'000	-10'100	900.00	0
33002.14 Amort. remplacement transformateur HT-MT	2'100.00	0	2'100	0.00	2'100
33002.15 Amort. avant projet rénovation et intégration ST..	3'800.00	0	3'800	0.00	3'800
36 Charges de transfert	0.00	0	0	223'637.88	-223'638
36300.00 Subventions à la Confédération/SUPPRIME	0.00	0	0	223'637.88	-223'638
38 Charges extraordinaires	220'000.00	220'000	0	220'000.00	0
38930.00 Attributions aux préfinancements du capital prop..	220'000.00	220'000	0	220'000.00	0
42 Taxes	-130'524.99	-120'550	-9'975	-92'627.18	-37'898
42400.01 Taxe vidanges fosses	-9'547.53	-15'000	5'452	-18'387.01	8'839
42400.02 Déshydratation boues externes	-4'533.11	-3'000	-1'533	-13'347.77	8'815
42400.03 Vente de biogaz	-76'435.73	-65'000	-11'436	-14'985.70	-61'450
42400.04 Stations de pompages	-36'750.00	-36'750	0	-36'750.00	0
42600.01 Récupérations diverses	-3'258.62	-800	-2'459	-9'156.70	5'898
72071 Divers	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2019

Classification fonctionnelle		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
Finances et impôts		-2'077'944.96	-2'162'820	84'875	-1'980'657.24	-97'288
	Charges	12'060.00	12'100	-40	23'149.00	-11'089
	Revenus	-2'090'004.96	-2'174'920	84'915	-2'003'806.24	-86'199
96	Administration de la fortune et de la dette	-2'077'944.96	-2'162'820	84'875	-1'980'657.24	-97'288
	Charges	12'060.00	12'100	-40	23'149.00	-11'089
	Revenus	-2'090'004.96	-2'174'920	84'915	-2'003'806.24	-86'199
96100	Administration fortune et dette	-2'077'944.96	-2'162'820	84'875	-1'980'657.24	-97'288
34	Charges financières	12'060.00	12'100	-40	23'149.00	-11'089
34060.01	La Poste Suisse 15-25 0.67%	12'060.00	12'100	-40	12'060.00	0
34090.00	Autres intérêts passifs	0.00	0	0	11'089.00	-11'089
41	Patentes et concessions	-10'500.00	-10'500	0	0.00	-10'500
41200.01	Swisscom : droit de sol pour antenne	-10'500.00	-10'500	0	0.00	-10'500
44	Revenus financiers	0.00	0	0	-10'500.00	10'500
4432001	Swisscom : droit de sol pour antenne	0.00	0	0	-10'500.00	10'500
46	Revenus de transfert	-2'079'504.96	-2'164'420	84'915	-1'993'306.24	-86'199
46320.01	Part Boudry	-464'141.84	-479'597	15'455	-454'662.33	-9'480
46320.02	Part Corcelles-Cormondrèche	-344'546.56	-356'167	11'620	-338'295.52	-6'251
46320.03	Part Cortaillod	-341'382.29	-358'495	17'113	-336'305.12	-5'077
46320.04	Part Milvignes	-669'532.15	-700'163	30'631	-660'454.64	-9'078
46320.05	Part Peseux	-134'625.56	-141'159	6'533	-136'555.07	1'930
46320.06	Part Rochefort	-78'963.06	-81'961	2'998	-21'894.32	-57'069
46320.07	Part Val-de-Ruz (Montmollin)	-46'313.50	-46'878	565	-45'139.24	-1'174

10.2 Classification par nature		Comptes 2019	Budget 2019	Ecarts	Comptes 2018	Ecarts
CHARGES		2'220'529.95	2'295'470	-74'940	2'096'433.42	124'097
30	Charges de personnel	634'597.25	645'100	-10'503	627'676.61	6'921
30000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	3'225.00	3'000	225	3'055.00	170
30100.00	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	474'187.35	474'500	-313	467'652.90	6'534
30100.10	Primes de fidélité	7'905.07	7'700	205	0.00	7'905
30100.20	Heures de piquet	8'028.85	10'000	-1'971	9'377.05	-1'348
30109.01	Allocations pertes de gains	-2'044.80	0	-2'045	0.00	-2'045
30109.02	Remboursement assurance accidents	-1'846.90	0	-1'847	0.00	-1'847
30109.03	Remboursement assurance perte de gains	0.00	0	0	-4'368.00	4'368
30400.00	Allocations complémentaires pour enfants	1'180.00	1'200	-20	2'680.00	-1'500
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	24'200.00	25'000	-800	24'200.00	0
30500.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais ..	43'624.40	44'200	-576	42'410.00	1'214
30520.00	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	62'941.00	62'900	41	61'384.80	1'556
30530.00	Cotisations patronales aux assurances-accid..	5'588.00	10'500	-4'912	10'790.40	-5'202
30550.00	Cotisations patronales aux assurances d'indé..	3'547.65	3'600	-52	3'458.50	89
30591.00	Fonds de formation professionnel	447.20	0	447	436.60	11
30592.00	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	1'000.25	0	1'000	901.95	98
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'848.92	1'500	349	4'239.97	-2'391
30990.00	Autres charges du personnel	765.26	1'000	-235	1'457.44	-692
31	Charges de biens et services et autres cha..	1'075'997.70	1'133'320	-57'322	729'994.93	346'003
31000.00	Matériel de bureau	159.98	500	-340	0.00	160
31051.00	Frais de réception (autres)	1'388.70	2'000	-611	859.24	529
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	173.50	500	-327	0.00	174
31120.00	Acquisition de vêtements, uniformes	1'237.28	1'500	-263	2'876.47	-1'639
31200.01	Eau	854.00	1'000	-146	969.04	-115
31200.02	Electricité	146'662.05	200'000	-53'338	115'401.58	31'260
31200.03	Gaz	68'489.04	83'000	-14'511	16'429.76	52'059
31200.10	Incinération déchets	9'564.99	13'000	-3'435	11'721.55	-2'157
31200.11	Elimination sables, huiles usées, ferraille	773.97	800	-26	1'156.00	-382
31200.12	Evacuation des boues	267'911.06	250'000	17'911	308'232.68	-40'322
31300.01	Frais postaux	437.20	300	137	291.30	146
31300.02	Frais de téléphone	1'805.79	2'500	-694	2'255.73	-450
31300.03	Téléalarme	330.47	1'000	-670	646.23	-316
31300.04	Cotisations	539.27	900	-361	615.00	-76
31300.07	Taxes C.C.P.	4.65	100	-95	0.00	5
31300.08	Analyses par des tiers	677.99	500	178	0.00	678
31320.00	Honoraires de conseillers externes	2'850.00	5'000	-2'150	5'000.00	-2'150
31332.00	Contrat de prestation informatique	2'848.00	8'000	-5'152	3'092.10	-244
31340.01	Assurances choses et RC commune	26'682.55	28'000	-1'317	26'893.30	-211
31340.02	Assurance véhicules	1'736.00	2'400	-664	939.50	797
31370.03	Taxe fédérale micropolluant	263'865.12	251'820	12'045	0.00	263'865
31370.04	Redevances Radio-TV	1'365.98	0	1'366	0.00	1'366
31420.00	Fournitures générales	22'130.28	22'000	130	18'609.99	3'520
31420.01	Fournitures laboratoire	9'442.65	10'000	-557	8'739.00	704
31420.02	Produits déphosphatation	63'707.92	59'000	4'708	61'577.12	2'131
31420.04	Floculant-grille épaissement	7'300.00	8'000	-700	4'106.27	3'194
31420.05	Floculant-filtre à bande	10'950.00	12'000	-1'050	8'440.02	2'510
31430.01	Entretien installations	155'849.32	160'000	-4'151	122'629.60	33'220
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	205.20	1'000	-795	920.15	-715
31510.01	Entretien matériel laboratoire	3'488.75	3'500	-11	3'830.38	-342
31510.05	Entretien des véhicules	2'277.99	4'000	-1'722	2'958.72	-681
31700.00	Frais de déplacement et autres frais	288.00	1'000	-712	804.20	-516
33	Amortissements du patrimoine administra..	251'150.00	258'250	-7'100	245'250.00	5'900
33002.02	Amort. extension génie civil	60'200.00	60'200	0	60'200.00	0
33002.03	Amort. digesteur et stockeur-gazomètre	16'000.00	16'000	0	16'000.00	0
33002.04	Amort. valorisation lies, huiles et boues	33'000.00	33'000	0	33'000.00	0
33002.05	Amort. assainissement procédé Actiflo	19'550.00	19'550	0	19'550.00	0
33002.06	Amort. matériel de présentation	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
33002.07	Amort. assainissement toiture	8'000.00	8'000	0	8'000.00	0
33002.08	Amort. assainissement automate biologie	17'300.00	17'300	0	17'300.00	0
33002.09	Amort. supervision & mise à jour automates	58'500.00	58'500	0	58'500.00	0
33002.10	Amort. installation turbine sortie biostyr	9'100.00	9'100	0	9'100.00	0

Classification par nature	Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
33002.11 Amort. analyse état STEP	6'700.00	9'600	-2'900	6'700.00	0
33002.12 Amort. soufflantes et compresseurs	14'000.00	14'000	0	14'000.00	0
33002.13 Amort. assainissement supervision	900.00	11'000	-10'100	900.00	0
33002.14 Amort. remplacement transformateur HT-MT	2'100.00	0	2'100	0.00	2'100
33002.15 Amort. avant projet rénovation et intégration ..	3'800.00	0	3'800	0.00	3'800
34 Charges financières	12'060.00	12'100	-40	23'149.00	-11'089
34060.01 La Poste Suisse 15-25 0.67%	12'060.00	12'100	-40	12'060.00	0
34090.00 Autres intérêts passifs	0.00	0	0	11'089.00	-11'089
35 Attributions aux fonds et financements sp..	0.00	0	0	0.00	0
36 Charges de transfert	26'725.00	26'700	25	250'362.88	-223'638
36120.19 Secrétariat, comptabilité	26'725.00	26'700	25	26'725.00	0
36300.00 Subventions à la Confédération/SUPPRIME	0.00	0	0	223'637.88	-223'638
37 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0
38 Charges extraordinaires	220'000.00	220'000	0	220'000.00	0
38930.00 Attributions aux préfinancements du capital p..	220'000.00	220'000	0	220'000.00	0
39 Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0
PRODUITS	-2'220'529.95	-2'295'470	74'940	-2'096'433.42	-124'097
40 Revenus fiscaux	0.00	0	0	0.00	0
41 Patentes et concessions	-10'500.00	-10'500	0	0.00	-10'500
41200.01 Swisscom : droit de sol pour antenne	-10'500.00	-10'500	0	0.00	-10'500
42 Taxes	-130'524.99	-120'550	-9'975	-92'627.18	-37'898
42400.01 Taxe vidanges fosses	-9'547.53	-15'000	5'452	-18'387.01	8'839
42400.02 Déshydratation boues externes	-4'533.11	-3'000	-1'533	-13'347.77	8'815
42400.03 Vente de biogaz	-76'435.73	-65'000	-11'436	-14'985.70	-61'450
42400.04 Stations de pompages	-36'750.00	-36'750	0	-36'750.00	0
42600.01 Récupérations diverses	-3'258.62	-800	-2'459	-9'156.70	5'898
43 Revenus divers	0.00	0	0	0.00	0
44 Revenus financiers	0.00	0	0	-10'500.00	10'500
4432001 Swisscom : droit de sol pour antenne	0.00	0	0	-10'500.00	10'500
45 Prélèvements sur les fonds et financemen..	0.00	0	0	0.00	0
46 Revenus de transfert	-2'079'504.96	-2'164'420	84'915	-1'993'306.24	-86'199
46320.01 Part Boudry	-464'141.84	-479'597	15'455	-454'662.33	-9'480
46320.02 Part Corcelles-Cormondrèche	-344'546.56	-356'167	11'620	-338'295.52	-6'251
46320.03 Part Cortaillod	-341'382.29	-358'495	17'113	-336'305.12	-5'077
46320.04 Part Milvignes	-669'532.15	-700'163	30'631	-660'454.64	-9'078
46320.05 Part Peseux	-134'625.56	-141'159	6'533	-136'555.07	1'930
46320.06 Part Rochefort	-78'963.06	-81'961	2'998	-21'894.32	-57'069
46320.07 Part Val-de-Ruz (Montmollin)	-46'313.50	-46'878	565	-45'139.24	-1'174
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2019

10.3 Classification investissements		Comptes 2019	Budget 2019	Ecart	Comptes 2018	Ecart
	DEPENSES	104'204.46		-104'204	148'182.44	43'978
50	Immobilisations corporelles	60'078.36		-60'078	148'182.44	88'104
50100	Routes / voies de communication				82'395.86	82'396
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	60'078.36		-60'078	65'786.58	5'708
59	Report au bilan	44'126.10		-44'126		-44'126
59000	Recettes reportées au bilan	44'126.10		-44'126		-44'126
	RECETTES	-104'204.46		104'204	-148'182.44	-43'978
69	Report au bilan	-104'204.46		104'204	-148'182.44	-43'978
69000	Dépenses reportées au bilan	-104'204.46		104'204	-148'182.44	-43'978

II RAPPORT D'EXPLOITATION

II 1 Population raccordée

Recensement au 31.12.2019

Année		2014	2015	2016	2017	2018	2019
<u>Communes membres</u>							
Commune de	Milvignes	9'303	9'307	9'294	9'320	9'291	9'310
Commune de	Peseux	1'884	1'917	1'917	1'879	1'921	1'872
Commune de	Corcelles-Corm.	4'689	4'723	4'733	4'741	4'759	4'791
Commune de	Cortailod	4'756	4'796	4'774	4'772	4'731	4'747
Commune de	Boudry	5'876	6'115	6'116	6'384	6'396	6'454
Part de	Montmollin	629	631	616	624	635	1'098
Part de	Rochefort	307	311	325	324	308	644
<u>TOTAL</u>		27'444	27'800	27'775	28'044	28'041	28'916

II 2 Communauté d'exploitation

Notre personnel s'occupe de la maintenance, de la surveillance, du contrôle et de l'optimisation :

- Des installations de La Saunerie pour le traitement de l'eau et des boues.
- Des 11 stations de relevage sur les réseaux d'égouts communaux.

II 3 Personnel d'exploitation

Le personnel de la STEP est composé de :

- 4 personnes à plein temps
- 1 personne à 80%
- 1 personne (laborantine) à mi-temps

L'horaire de travail est fixé à 40 h par semaine.

Les salaires sont fixés selon le barème de l'État.

L'ensemble du personnel a effectué :

- 8'627 h de travail sur le site de la STEP
- 403 h de travail sur les STAP (stations de pompage)
- 8 h de maladie
- 1'208 h de vacances
- Un accident professionnel, infection à un pouce.
- Aucun accident non professionnel n'est à déplorer
- Le taux d'absentéisme pour maladie est de 0.09%

II 4 Comparaison avec d'autres exercices

Les consommations spécifiques rapportées aux volumes d'eaux traitées sont généralement à comparer avec précaution. En effet, les volumes d'eaux traitées varient d'une année à l'autre pour une charge de pollution approximativement constante (les consommations spécifiques rapportées au volume doivent donc logiquement varier).

☐ Météorologie:

Nos relevés pluviométriques ainsi que de la température nous donne :

Température minimum, - 7.4 degrés en janvier

Température maximum, 36.3 degrés en juillet

Moyenne annuelle, 15.1 degrés

983.7 mm de pluie avec une pointe à 34 mm en septembre

☐ Eaux usées :

La quantité totale d'eaux usées traitées à la STEP est de **4'484'887 m³**, soit une moyenne d'environ 12'287 m³/j, se répartissant en 4'068'747 m³ par la voie principale et la quantité d'eau traitée par le procédé Actiflo en pluvial et tertiaire pour son rinçage est de 416'140 m³.

La moyenne journalière a augmenté de 586 m³ par rapport à 2018.

Un débit supérieur à la capacité de traitement de la STEP (lors de très fortes pluies, il y a déversement de l'excédent uniquement dégrillé au lac) a eu lieu pendant **170.5 heures**. Nous avons laissé le même débit d'entrée de la STEP que celui de l'année passée soit 1'150m³/h. Nous constatons que nous avons une diminution de déversement de plus de 61 heures. Cependant ces chiffres sont à prendre avec précaution. Nous n'avons pas de débitmètre sur l'exutoire qui évacue l'excédent d'eau directement vers le lac. Il est donc impossible de savoir si le volume déversé est proportionnel au temps de déversement. Ne pas oublier que l'on déverse aussi en amont, dans les différentes Stap ainsi que par les déversoirs d'orage.

☐ Déchets de dégrillage et flottants :

Les déchets de dégrillage acheminés à VADEC pour incinération représentent un total de 61 t, se répartissant en 47.1 t (grille fine) et 13.9 t (grille grossière) ce qui représente 2.10 kg par habitant. Quantité en légère diminution. Dans ces déchets nous retrouvons également toutes les filasses et autres déchets incinérables que nous retirons de nos fosses lors de leur entretien. Des problèmes lors du compactage ou du lavage des déchets influencent également largement à la hausse le tonnage de ceux-ci.

Glossaire

Fecl3	Chlorure ferrique pour la précipitation des phosphates
MES	Matières en suspension
MS	Matières sèches
DCO	Demande chimique en oxygène
Ptot	Phosphore total
DBO5	Demande biochimique en oxygène à 5 jours
Stap	Station de relevage
GRESE	Groupement Romand des Exploitants de Station d'Épuration
VSA	Association suisse des professionnels de la protection des eaux
ARPEA	Association romande pour la protection de l'environnement

□ Évacuation des sables et graviers :

Les sables et graviers évacués des ouvrages d'entrée et des fosses, représentent un volume de 12 m³ comparable à celui de ces dernières années.

□ Prise en charge de la vidange des fosses privées :

Les entreprises de curage ont livré à la STEP 279 m³. Quasi la moitié de moins par rapport à 2018

La maison MobiToil (location de cabines de WC mobiles) nous a livré 44.5 m³.

□ Huiles usées et déchets spéciaux des ménages :

Nous n'avons pas fait éliminer d'huile minérale. Nous l'avons stockée, car la quantité ne justifiait pas un transport.

Au titre des "déchets spéciaux des ménages" nous avons récolté 2'869 kg. Malgré ce que nous avons pu croire avec l'ouverture de la déchetterie de la Croix à Cortailod notre tonnage est en augmentation.

□ Récupération d'huiles végétales et de lies et déchets de légumes :

Nous avons récolté 11.4 m³ d'huiles végétales dans les divers restaurants de la région ainsi que dans les collectivités publiques et 26.3 m³ de lies et bourbes des encaveurs. A nouveau une bonne année pour nos viticulteurs, mais nous avons récolté 11 m³ de moins que l'année passée.

Nous introduisons également des déchets de légumes en digestion. Ça ressemble énormément à une soupe de légumes riche en matière organique d'environ 90 %.

Nous en avons introduit 964 t.

□ Consommation d'eau potable :

Nous avons consommé pour nos divers besoins (Laboratoire, WC, douches, etc.) 130.3 m³. Une consommation toujours très stable.

□ Consommation d'eau industrielle et d'air comprimé :

Nous utilisons de l'eau dite industrielle pour le nettoyage, rinçage, bacs à flocculant, etc.

Pour information selon les fiches techniques des diverses pompes que nous utilisons (car celles-ci n'ont pas de débitmètre) notre consommation moyenne est de 13'204 m³ par mois.

Nous avons deux compresseurs pour la production d'air comprimé et nous avons consommé en moyenne 9'671 m³ d'air par mois.

Ces chiffres restent une estimation grossière et sont communiqués à titre indicatif.

Consommation identique à 2018.

□ Consommation de réactifs:

Pour le traitement de l'eau, nous avons utilisé :

400 kg de flocculant

1.04 g/m³

(g/m³ d'eaux ayant transité à travers l'Actiflo)

Nous avons également rajouté 1'000 kg de sable suite à la perte de celui-ci lors de ce traitement. Ce phénomène est tout à fait normal pour ce genre de procédé.

Au total nous avons injecté

239.3 t de solution de FeCl₃ dont

22.7 t de solution de FeCl_3 54.59 g/m³
(g/m³ d'eaux ayant transité à travers l'Actiflo)

216.5 t de solution de FeCl_3 53.22 g/m³
(g/m³ d'eaux en entrée de step)

Floculant utilisé pour le traitement des boues :

2'125 kg pour le pré-épaississement 64.31 g/m³
(g/m³ de boues pré-épaissies)

3'475 kg pour la déshydratation 9.69 kg/t
(kg/t de MS de boues)

II 5 Traitement des boues

□ Boues :

Nous avons extrait, des installations de traitement d'eau, **24'939 m³** de boues, dont **19'301 m³** proviennent de la décantation primaire et **5'638 m³** du lavage des bio filtres (boues biologiques). Ces valeurs ne sont pas tout à fait justes, car nous avons modifié le cheminement des boues pour effectuer divers essais. Seule la valeur totale est à prendre en considération.

La totalité de ces 24'939 m³ de boues est pré-épaissie.

On a mesuré **33'043 m³** de boues à l'alimentation du pré-épaississement. Cette quantité est plus élevée que la quantité de boues extraites de l'installation, car elle comprend des ajouts tels que la solution de floculant, le rinçage et le nettoyage des grilles, parfois des eaux putrides, des boues extérieures, etc.

Les boues épaissies à 8.17% de matières sèches sont introduites en digestion. Le total mesuré est de **8'965 m³**.

Les boues extraites de la digestion **9'255 m³** à une moyenne de 3.93 % de MS, sont pressées (presse à bande), pour donner **1'144.86 t** de boues déshydratées avec une valeur moyenne de **31.32 %** de matières sèches (MS), soit **358.32 t de MS, évacuées en totalité par Vadec.**

Élimination et traitement de nos boues déshydratées

L'élimination de nos boues est gérée par la société Vadec. 97.35 % soit 1114.50 t a été traité dans l'usine de Colombier. Le 2.65 % soit 30.36 t a été traité dans l'usine Vadec de La Chaux-de-Fonds. Ces boues sont injectées pour être incinérées avec les ordures ménagères.

(Source : société Vadec 18.02.2020)

Remarques :

Les valeurs ci-dessus incluent les boues traitées pour les STEP de :

Rochefort soit 24 m³ soit 3'625.2 kg de MS.

Brot Dessous soit 12 m³ soit 804 kg de MS.

Champ du Moulin soit 18 m³ soit 624.8 kg de MS.

Toutes ces valeurs sont considérées sur une moyenne annuelle. C'est pour cette raison que quelques différences entre les résultats sont possibles.

L'ordre de grandeur de la précision des mesures de comptage des quantités de boues est d'environ 10%.

II 6 Production de biogaz, vente et achat de gaz naturel

Les **8'965 m³** de boues avec nos lies, huiles et soupe de légumes introduites en digestion ont produit **453'301 m³** de biogaz. Première année où nous vendons la totalité de notre production à Viteos pour le purifier.

27'690 m³ ont été consommés par la torchère. Des problèmes sur l'installation de purification nous font torcher. Nous n'avons malheureusement plus d'autres solutions.

425'611 m³ ont été purifiés pour donner 235'725 Nm³ de Biométhane soit un rendement de 55.38 %

Nous avons également consommé 72'920 m³ de gaz naturel pour le chauffage de nos boues et bâtiments ce qui représente 763'508 kWh.

Le nombre de m³ produits par l'introduction de lies et huile est estimé à environ 1m³ soit 5 min 3 s pour les lies et 10 min 3 s pour les huiles végétales.

La production de biogaz avec les déchets de légumes (soupe de légumes) ont produit environ 17% de plus que normal. Ces valeurs ne sont toutefois pas très fiables, car purement théoriques. Nous n'avons pas les moyens de mesurer l'effet de nos ajouts. Cependant nous constatons une énorme différence de production de biogaz par rapport à l'année précédente grâce à nos ajouts.

II 7 Production, achat et consommation d'énergie

La consommation totale de la STEP est de 1'418'461 kW électriques, soit une consommation spécifique de 0,31 kW par m³ d'eau traitée. Une diminution de 7 centimes au m³ ce qui nous fait financièrement 30 centimes par m³ d'eau traitée

Production de la turbine	11'160 kW
Achat au Groupe e	1'576'128 kW
Revente à Viteos pour le purificateur	168'827 kW

La torchère a fonctionné 692.2 h.

La chaudière au gaz naturel a fonctionné 2'506.6 h

Évolution de la consommation et du coût pour l'énergie

	Gaz naturel (Fr.)	Électricité (Fr.)	Consommation (KWh)
2001	68'974	141'687	1'244'840
2002	48'967	136'894	1'251'525
2003	38'632	111'736	1'079'551
2004	29'837	111'412	981'385 (inondation)
2005	6'399	144'991	1'138'968
2006	43	101'551	1'059'194
2007	<10	84'750	907'080 (arrêt du compostage)
2008	3'595	88'937	889'928
2009	7'000	85'716	878'176
2010	10'538	58'998	859'328 (vidange digestion)
2011	256	62'873	923'478
2012	5'799	86'101	1'052'328 (vidange digestion)
2013	278	82'467	1'006'033
2014	471	58'187	881'288 (nouveaux automates)
2015	11'672	48'492	892'712 (vidange digestion)
2016	353	52'863	948'715 (début du traitement)
2017	405	52'910	1'037'009 (de l'ammonium)
2018	16'430	115'400	1'549'905 (traitement de l'ammonium)
2019	68'490	146'660	1'418'461 (traitement de l'ammonium)

II 8 La station

Moteurs à gaz

À la suite de l'arrêt de nos moteurs, nous avons démonté toute l'installation. Ce qui nous permet de récupérer un local pour stocker nos diverses pièces de rechange.

Essais pilotes Biostyrs

Nos essais sont officiellement terminés. Néanmoins nous continuons d'optimiser les solutions pour le traitement de l'ammonium en régulant le débit d'air des soufflantes afin d'avoir un meilleur rendement d'épuration.

Nous avons également changé la façon de vider nos deux bûches, eaux sales, lavage des Biostyrs et bûche toutes eaux, retour des eaux de la presse, des grilles d'épaissement. Le but est de savoir si nous arrivons à traiter l'ammonium sans passer par le décanteur lamellaire et ainsi gagner de la place pour la futur STEP.

Injection dans le réseau du biogaz

Première année où nous vendons la totalité de notre biogaz. En début d'année Viteos a eu bien des soucis avec leur purificateur. Une fuite d'huile qui s'est retrouvée dans les membranes à passablement perturbé l'installation. La vitesse de décision de la direction fait que nous avons dû torcher une grande quantité de biogaz. Viteos nous a indemnisé pour cet incident, mais pour nous il est inconcevable de chercher à produire un maximum de biogaz pour le brûler à la torchère. Le 11 juin à eu lieu l'inauguration officielle de l'installation. Nous nous demandons s'il ne serait pas judicieux de prévoir un brûleur bicom bustible pour parer à ce genre de situation ?
Affaire à suivre

Mécanique et électrique

Comme déjà mentionné l'année dernière nous avons de plus en plus de pannes. A chaque fois nous réparons dans les règles de l'art afin de garantir un fonctionnement irréprochable des installations. Toutes ces pannes nous confirment que nous arrivons en fin de vie pour pas mal de procédés électromécaniques. Vivement la futur STEP.

Stap

Nos stations de relevage vieillissent également. Nous avons changé une pompe et de la tuyauterie à celle des Tires à Auvernier. Areuse problème de sonde de niveau. Bôle désamorçage régulier des pompes, etc.

Formation du personnel

Tout le personnel de la STEP a suivi un cours de premier secours en octobre. Nous suivons également les différentes journées techniques organisées par le GRESE ou autre association. (VSA, ARPEA)

Visites

Nous avons eu la visite de 13 classes d'école. Ces visites sont toujours bien différentes d'une classe à l'autre. Pour certaine classe la visite se fait en une demi-heure pas de questions, rien, on ressent bien que ce n'est que du remplissage et pour d'autres deux heures sont trop courte.

Site internet

Notre site internet www.steplasaunerie.ch est tenu à jour régulièrement. Nous avons eu 592 visites pour une durée moyenne de 2 min 2 s (selon les outils de statistiques du site). Le nombre de pages vues par visite est de 3,12. Le plus grand nombre de visiteurs consulte naturellement depuis la Suisse, la deuxième place revient toujours aux Etats-Unis et plus précisément de Chicago.

Comme à son habitude, nous vous invitons à le consulter régulièrement.

II RAPPORT ANNUEL DES CONTRÔLES ET ANALYSES

Notre façon d'interpréter nos analyses est identique à l'année passée.

La surveillance de la qualité des eaux est également réalisée de la même manière que l'année précédente. Nous sommes toujours à 3 analyses par semaine pour la DCO et le P_{tot}. La fréquence d'analyse des MES est de 5 fois par semaine. Si nous avons un doute quant au résultat nous effectuons les analyses complètes.

Comme il a été établi depuis quelques années déjà, le rejet au lac s'effectue directement après le traitement biologique (Biostyr) pour l'essentiel des eaux traitées. Avec notre échantillonneur placé directement à la sortie de la station, nous analysons toutes nos eaux quels que soient leurs traitements.

Nous continuons à analyser également l'ammonium en sortie de STEP vu que nous devons le traiter avec le traitement des micropolluants. Il est très important de traiter un maximum de pollution à la sortie des Biostyrs.

Nous sommes à nouveau dans les normes. Les installations satisfont aux exigences en vigueur malgré quelques dépassements des valeurs maximums. Nous constatons toujours que malheureusement nous sommes régulièrement hors-norme en MES après un orage. Ce qui nous pénalise passablement sur notre moyenne annuelle.

☐ **Analyses et charges en DCO** (demande chimique en oxygène) :

Entrée de la STEP (sans les retours) : **moyenne = 375.4 mg/l**

Sortie STEP (rejet au lac) : **moyenne = 27.9 mg/l**

Soit un rendement annuel d'épuration de 90.7%.

La norme de rejet est fixée à 45 mg/l

Rendement minimum de 85 %

☐ **Analyses et charges en Phosphore total (P_{tot})**:

Entrée de la STEP (sans les retours) : **moyenne = 4.23 mg/l**

Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 0.39 mg/l**

Soit un rendement annuel d'épuration de 88.8 %.

La norme de rejet est fixée à 0,8 mg/l

Rendement minimum de 80 %

☐ **Analyses et charges en matières en suspension (MES)**:

En entrée de STEP, cette mesure n'a pas de sens.

Sortie STEP (rejet au lac) : **moyenne = 7.7 mg/l**

La norme de rejet est fixée à 10 mg/l

Pour information

□ **Analyses et charges en Ammonium (N-NH₄):**

Entrée de la STEP (sans les retours) : **moyenne = 21.32 mg/l**

Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 1.75 mg/l**

Soit un rendement annuel d'épuration de 87.3%.

La norme de rejet est fixée à 2 mg/l

Rendement minimum de 90 %

En cherchant à optimiser le traitement de l'ammonium, nous avons réduit légèrement notre rendement d'épuration. N'étant pas encore soumis à ce paramètre il nous semble plus important de trouver les meilleures solutions pour les traitements futurs.

Nous travaillons toujours avec 4 cellules. 3 sont toujours en service, nous faisons une rotation de filtre lors des lavages.

Il est très important de pouvoir respecter toutes ces normes, car si nous n'arrivons pas à nous y tenir tous ce que nous n'avons pas réussi à traiter se trouvera dans le traitement des micropolluants qui feront grimper drastiquement le prix de ce traitement.

Remarques :

Nos analyses (nécessaires à la conduite de l'exploitation) sont pratiquées sur des échantillons moyens, prélevés durant 24 h, proportionnellement au débit (un prélèvement tous les 10 à 15 min 3 s), effectuées 3 fois par semaine (de dimanche à jeudi), en plusieurs points de la station entrée STEP, sortie décantation primaire, sortie au lac (sortie Biostyr ou sortie Actiflo au besoin).
(le SENE nous demande 2 analyses par semaine, entrée et sortie)

□ **Analyses du SENE:**

Le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) prélève 4 fois par an des échantillons d'eau pour des contrôles analytiques. Sur ces 4 analyses, 2 font également l'objet d'analyses des micropolluants. Nous joignons à ce rapport une copie des résultats d'analyses de ce service pour information. Il est intéressant de comparer la différence de débit ainsi que les résultats de ces analyses entre les différents types de météorologie.

Note :

Pour toutes personnes intéressées aux détails, concernant l'obtention des chiffres mentionnés dans ce rapport, nous détenons ces valeurs, sur feuilles de calculs "Excel" où SynData.

Annexes : Résultats d'analyses
Liste du Comité et du Conseil intercommunal

Résultats de la STEP de Colombier

	Unités					normes Oeaux
Date		13.03.2019	09.05.2019	07.08.2019	19.09.2019	

Débit entrée		14550	29135	9506	7288	
Météo		pluie neige	pluie	pluie	beau	

Equivalents habitants calculés

DBO5 entrée (65mg/ehab)			40341	24569	20406	
DCO entrée (130mg/ehab)		24735	57374	33052	29600	
Ptot entrée (2.2mg/ehab)		20436	40524	22814	23553	
DBO5 sortie			3586	1024	224	
DCO sortie		2238	8741	2779	1682	
Ptot sortie		2249	5297	1901	1590	

pH

entrée		7.9	7.6	7.6	7.7	
sortie		7.8	7.6	7.9	7.6	6.5-9.0

Carbone organique

total entrée	mg/l	65	45	101	120	
dissous sortie	mg/l	7	8	11	9	10
rendement	mg/l	89%	82%	89%	93%	85%

DBO5

entrée	mg/l	109	90	168	182	
sortie	mg/l	5	8	7	2	10
rendement	mg/l	95%	91%	96%	99%	90%

DCO

entrée	mg/l	221	256	452	528	
sortie	mg/l	20	39	38	30	45
rendement	mg/l	91%	85%	92%	94%	85%

Ptot

entrée	mg/l	3.1	3.1	5.3	7.1	
sortie	mg/l	0.3	0.4	0.4	0.5	0.8
rendement	mg/l	89%	87%	92%	93%	80%

MES

sortie	mg/l	6	11	13	10	10
--------	------	---	----	----	----	----

Remarques :

prélèvement du 19.09.2019	Toutes les normes de rejets sont respectées sur les eaux analysées à la sortie.
Évolution	Les résultats sont bons dans l'ensemble, les dépassements sont rares et de peu d'importance. Toutefois, les matières en suspensions doivent être surveillées

**Résultats de la STEP de Colombier (suite)
paramètres non normés**

Date	Unités					normes
		13.03.2019	09.05.2019	07.08.2019	19.09.2019	

Conductivité

entrée	mg/l	1324	680	913	1363	
sortie	mg/l	1362	584	1104	1190	

Azote total

entrée	mg/l	26.3	18.5	34.3	58.4	
--------	------	------	------	------	------	--

Ammonium (N-NO₄)

entrée	mg/l	16.45	9.45	18.76	34.97	
sortie	mg/l	0.52	2.46	2.28	4.13	

Nitrates (N-NO₃)

entrée	mg/l	1.96	1.88	1.05	<1.00	
sortie	mg/l	15.79	6.69	19.22	36.21	

Nitrites (N-NO₂)

entrée	mg/l	0.17	0.14	0.14	nd	
sortie	mg/l	0.17	0.13	0.16	0.26	

Orthophosphates

entrée	mg/l	1.38	1.02	1.43	2.68	
sortie	mg/l	0.1	0.07	0.11	0.14	

Chlorures

entrée	mg/l	237.96	117.86	95.62	205.84	
sortie	mg/l	271.21	99.75	191.51	192.01	

n.a non analysé

n.d non détecté

Service de l'énergie et de l'environnement



Laure Kordé
resp. agriculture et sols

STATION D'EPURATION DE LA SAUNERIE A COLOMBIER

Chef de station : Denis Fahrni, 032 841 11 80
contact@steplasaunerie.ch / www.steplasaunerie.ch

Finances / secrétariat : Clovis Fahrni, clovis.fahrni@ne.ch 032 886 49 41

COMITÉ : (1 membre par commune)

Président : P. Bourquin **Vice-Pdt :** R. Poirier **Secrétaire:** C. Bavaud

Membres : **M. Patrick Bourquin**

Avenue de Beauregard 52, 2036 Cormondrèche
Tél. mobile 079 402 46 19
Email : patrick.bourquin@rpn.ch

Mme Christine Bavaud

Le Burkli 15, 2019 Chambrelien (Cmne de Rochefort)
Tél. privé 032 855 14 21 / mobile 078 664 20 19
Email : bavaud@bluewin.ch

M. Pierre Quinche

Rue Louis-Favre 10, 2017 Boudry
Tél. mobile 079 413 41 43
Email : pierre.quinche@ne.ch

Mme Angela Doigo

c/o Administration communale, Courtils 28, 2016 Cortailod
Tél. mobile 076 822 22 53
Email : angela.doigo@gmail.com

M. Yanick Bussy

c/o Administration communale, Rue Haute 20, 2013 Colombier
(Cmne de Milvignes)
Tél. mobile 079 770 47 85
Email prof. : yanick.bussy@ne.ch

M. Christian Hostettler

c/o Administration communale, Epervier 6, 2053 Cernier
(Cmne de Val-de-Ruz)
Tél. privé 032 857 11 38 / prof. 032 886 56 13 / mobile 079 228 76 31
Email : christian.hostettler@ne.ch

M. Roger Poirier

Rue du Châtelard 26, 2034 Peseux
Tél. mobile 079 426 92 81
Email : ccpeseux.roger.poirier@ne.ch

CONSEIL INTERCOMMUNAL : (3 membres par commune)**Commission financière**

- Président :** **M. Roberto Ronchi**, r.ronchi@bluewin.ch
Chemin des Ruaux 10, 2013 Colombier (Milvignes)
- Vice-président :** **M. Jan Villat**, jan.villat@gmail.com
Rue du Temple 1, 2046 Fontaines (Val-de-Ruz)
- Secrétaire :** **M. Edgar Stutz**, edgar.stutz@gmail.com
Champs-Carrés 8, 2019 Chambrelien (Rochefort)
- Membres :**
- M. Jean-Daniel Böhm**, **courrier** **membre**
Rue des Lières 3, 2017 Boudry
- M. Paul-André Cachelin**, pacachelin@gmail.com
Rue du Pré-Landry 25, 2017 Boudry
- M. Jean-Pierre Leuenberger**, jean-pierre.leuenberger@ne.ch
Chemin de Praz 29b, 2017 Boudry
- M. Jean-Jacques Wenger**, jj.wenger2036@gmail.com
Rue de la Cure 16, 2035 Corcelles
- M. Thomas Perret**, thomas.perret@ne.ch **rapporteur**
Rue des Péels 28, 2036 Cormondèche
- M. Alain Rapin**, alain.rapin@ne.ch
Route des Pins 9, 2035 Corcelles,
- M. Jörg Hosner**, jurg.hosner@bluewin.ch
Av. François-Borel 38, 2016 Cortailod
- M. Gaëtan Linder**, gaetan.linder@bluewin.ch **membre**
Ch. des Tailles 1, 2016 Cortailod
- Mme Laurence Perrin**, laurence_perrin@sunrise.ch
c/o Administration communale, 2016 Cortailod
- Mme Marlène Lanthemann**, marlene.lanthemann@ne.ch
c/o Administration communale, 2013 Colombier (Milvignes)
- M. Daniel Sigg** , siggdaniel@bluewin.ch **membre**
Rue César d'Ivernois 9, 2013 Colombier (Milvignes)
- M. Cédric Cuanillon**, cedric.cuanillon.vdr@ne.ch **membre**
c/o Administration communale, 2053 Cernier (Val-de-Ruz)
- M. Jean-Philippe Junod**, jph.junod@sunrise.ch
Le Faubourg 29, 2056 Dombresson (Val-de-Ruz)
- M. Pierre-Yves Jeannin**, pierre-yves.jeannin@isska.ch
Av. Fornachon 1, 2034 Peseux
- M. Michel Olivier Schürch**, schurchmichel@gmail.com
Chemin des Meuniers 13, 2034 Peseux
- Mme Nicole Mühlethaler**, nicole.muhlethaler@ne.ch **membre**
Rue du Clos 15a, 2034 Peseux
- M. Gabriel Di Giusto**, gabycel@bluewin.ch
l'Erable 4, 2019 Rochefort
- M. Antoine Lazeyras**, antoine.lazeyras@ne.ch **président**
L'Erable 9, 2019 Rochefort